

Leader, Rop, Refops

Chronique d'un déclassement annoncé

Lors de la phase de construction du projet Managers Opérationnels, la CFE-CGC a fait plusieurs propositions à la direction :

- Intégration des leaders, rop, refop dans la régulation
- Alternance de vacations terrain et vacations leader
- Conservation des appellations métiers pour ne pas fragiliser l'organisation opérationnelle.
- Compensation financière pour la contribution à l'effort de productivité et au changement de statut.

Nous avons alerté sur les risques engendrés par ce projet pour les « Experts » :

- Risques psychosociaux
- QVT
- Perte d'expertise et d'engagement

En juillet 2020, nous avons rencontré l'inspecteur du Travail pour l'interroger sur le projet et il nous a informés qu'aucune action n'est possible en phase de construction de projet...

La direction a décidé d'appliquer cette nouvelle organisation mi-juin et aucune de nos propositions n'a été retenues. La CFE-CGC n'oublie pas ceux qui étaient leaders, ROP, Refops et qui ne sont pas passés MO :

7 Mai : Première Action

- **Entretien avec l'inspectrice du travail → retour très encourageant**

Mi-Mai : Deuxième Action :

- **Prises de rendez-vous avec juristes et avocats.**

Juin : Troisième Action :

- **Lancement d'une action collective auprès des instances compétentes.**

Faites-vous connaître auprès de vos délégués CFE-CGC :

- Nicolas Usai
- Emmanuel Merlier
- Fabrice Millerieux
- Christian Landry

à l'adresse suivante :

cfe.cgc.section.hub.cdg@gmail.com



Fiche: d'adhésion de changement de situation

N3-N4-N5

TECHNICIENS • MAÎTRISE • CADRES

MANDAT DE PRÉLÈVEMENT SEPA

En signant ce mandat, vous autorisez (A) CFE-CGC AF à envoyer des instructions à votre banque pour débitier votre compte et (B) votre banque à débitier votre compte conformément aux instructions de CFE-CGC AF. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé.

ADRESSE DU TITULAIRE DU COMPTE

NOM _____
PRÉNOM _____
ADRESSE _____
CODE POSTAL _____
VILLE _____

COORDONNÉES DU CRÉANCIER

pour retour du document
ICS FR23222448415
CFE-CGC Air France
Roissy Pôle - Le Dôme
6 rue de la Haye - CP 10944
Tremblay-en-France
95733 ROISSY-CHARLES-DE-GAULLE Cedex

COORDONNÉES BANCAIRES DU TITULAIRE DU COMPTE *

N° DE COMPTE (IBAN) - (International Bank Account Number)

I R _____

CODE BIC - (Bank Identifier Code)

Paiement Récurrent/répétitif

* Le document doit impérativement être accompagné d'un RIB ou RICE pour le bon traitement du mandat.

DATE

À

SIGNATURE (obligatoire)

Les informations contenues dans le présent mandat, qui doit être complété, sont destinées à n'être utilisées par le créancier que pour la gestion de sa relation avec son client. Elles pourront donner lieu à exercice, par ce dernier, de ses droits d'oppositions, d'accès et de rectification tels que prévus aux articles 38 et suivants de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.

Note : Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque.

NE RIEN INSCRIRE SOUS CE TRAIT

N3-N4-N5

TECHNICIENS • MAÎTRISE • CADRES

1

Madame / Monsieur*
Nom
Nom de naissance
Prénom.....
Date de naissance
Matricule AF
Niveau

Si Temps Partiel, taux en %
* Rayer la mention inutile.

2

LIEU DE TRAVAIL
Etablissement du Comité d'Entreprise*:
 1 PILOTAGE ECONOMIQUE 2 APAX/MC/LC HUB
 3 APAX/POINT A POINT 4 INDUSTRIEL
 5 AIR FRANCE CARGO 6 SYSTEME D'INFORMATION
 7 EXPLOITATION AERIEENNE
Service.....
Site géographique.....
* Cocher la mention vous concernant.

3

BAREME DE COTISATION ANNUELLE SUR LA BASE DU TEMPS PLEIN*

Colège A	CG1	CG2	CG3	Retraité / Cessation d'activité
60 €	104 €	156 €	212 €	68 €

4

VOS COORDONNEES

Adresse électronique personnelle*
Téléphone portable.....
Adresse postale
Code postal..... Ville.....
* Obligatoire.

5

RÈGLEMENT DE VOTRE COTISATION

La cotisation due est annuelle. Elle est proratisée selon le trimestre d'adhésion pour la première année.

Règlement par chèque Annuel

Règlement par prélèvement*:

* Entourer la périodicité choisie.

ANNUEL SEMESTRIEL TRIMESTRIEL

TOUTE ANNÉE COMMENCÉE EST DUE

Les status sont consultables sur notre site internet:

www.cfecgcafr.org

6

FICHE À RENVOYER PAR COURRIER POSTAL :

(A remettre à votre section CFE-CGC AF ou par courrier postal)

CFE-CGC Air France S.L.C.A.M.T - G.A.F.
Roissy Pôle - Le Dôme
6 rue de la Haye - CP 10944
Tremblay-en-France
95733 ROISSY-CHARLES-DE-GAULLE Cedex

A:

Date :

Signature :